

*Chef des nouvelles*

Le 24 juillet 2007

# Québec-Plage

J'imagine la mairesse Andrée Boucher et sa chef de l'Opposition, Ann Bourget, sous un palmier le long de la Saint-Charles, à la basse-ville, un verre de limonade à la main, devisant de l'impact du réchauffement de la planète sur le budget de déneigement, en même temps qu'elles font couler paresseusement un petit filet de sable entre leurs orteils.

## **Bienvenue à Québec-Plage**

Depuis 2002, les Parisiens ont su démocratiser l'été. Une majorité socialiste et écologiste dirigée par le maire Bertrand Delanoë régnait alors à l'hôtel de ville de Paris. L'administration municipale en a profité pour lancer une opération estivale, tout simplement géniale, qui consiste à transformer une section de plus de 4 kilomètres maintenant de la voie sur la berge de la rive droite de la Seine, et cette année une portion de la rive gauche, en plein coeur de Paris, en de véritables plages. L'événement s'étirera cet été du 20 juillet au 20 août.

En 2006, plus de 4 millions de Français ont fréquenté ces plages urbaines faites de milliers de tonnes de sable et d'herbe. On transplante même des palmiers. La baignade est évidemment interdite dans la Seine; on a ajouté des piscines flottantes ces dernières années. La ville installe des parasols et des hamacs.

De nombreuses activités sportives sont au programme; de l'animation très variée, danse, jeux, concerts mais aussi une bibliothèque de prêts de livres, des buvettes sont librement accessibles. Le budget de 4 millions \$ est absorbé pour environ le tiers par des commanditaires qui profitent de l'achalandage.

L'objectif est simple: donner l'occasion aux habitants qui ne partent pas en vacances de profiter d'activités qui sont habituellement pratiquées sur les plages littorales. Les administrations municipales ont le devoir de dispenser un certain nombre de services aux citoyens qui habitent la cité mais elles ont en plus des responsabilités aux niveaux économique et sociale.

À Québec comme ailleurs, plusieurs milliers de citoyens n'ont pas les moyens financiers pour s'offrir des vacances à la mer ou au bord d'un plan d'eau des environs, ni même souvent pour effectuer quelques visites en famille dans les parcs d'amusement équipés de jeux d'eau et autres. Pour une bonne partie de la population, le bronzage se prend dans une arrière-cour d'un quartier ouvrier ou sur un minuscule balcon dans les effluves des bacs à ordures qui surchauffent au soleil. Ceux qui habitent près peuvent, les chanceux, aller étendre leur serviette sur les Plaines d'Abraham.

La ville de Québec a pourtant les deux pieds dans le Saint-Laurent, elle est traversée par une rivière, la Saint-Charles, qui redevient un cours d'eau sain et beau, et elle a dans son coeur un magnifique bassin, le bassin Louise, qui ne profite qu'aux biens nantis, propriétaires des luxueuses embarcations accostées à la marina du Vieux-Port. Les citoyens d'un certain âge se rappelleront avec nostalgie la belle époque du Foulon, une plage en ville où des générations de citadins allaient patauger et nager. Il y a bien encore la baie de Beauport, mais c'est loin et sans âme. Recréer la plage du Foulon figure pourtant dans les plans de la Commission de la Capitale; elle doit cependant attendre que Québec ait fait ses devoirs.

---

**« La ville de Québec a pourtant les deux pieds dans le Saint-Laurent ...et elle a dans son coeur un magnifique bassin, le bassin Louise, qui ne profite qu'aux biens nantis, propriétaires des luxueuses embarcations accostées à la marina du Vieux-Port ».**

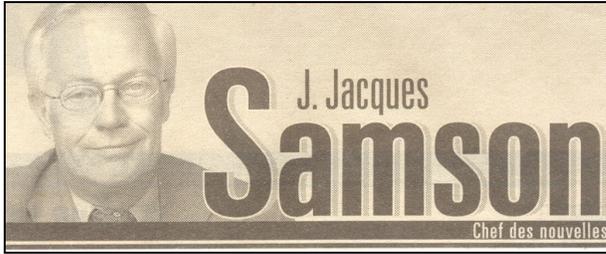
Jean-Jacques Samson, Chef des nouvelles, Le Journal de Québec

---

Le fleuve sera très bientôt assez propre pour la baignade, à la hauteur de Québec, ce qui est déjà le cas à quelques kilomètres seulement à l'est. Un groupe de pression revient à la charge depuis quelques années pour convaincre les autorités d'aménager une plage urbaine au fond du bassin Louise, à proximité des quartiers ouvriers et du marché du Vieux-Port, un endroit facilement accessible par le transport en commun. Mais toujours sans succès. Les pouvoirs publics ont également laissé passer une occasion unique de redonner vraiment le fleuve à la population de cette façon, en même temps que l'aménagement de la Promenade Samuel-de-Champlain.

Chacun devrait pourtant, au nom de la justice sociale, avoir sa place au soleil et son petit carré de sable.

**AUTRE ARTICLE EN PAGE SUIVANTE**



*Chef des nouvelles*

Le 21 juin 2005

## Bain de mousse

Québec est peut-être la plus-meilleure-ville au Québec où vivre, mais il lui manque toujours une plage urbaine.

Le concept est déjà fort répandu. Quelques sites ont été aménagés dans la région de Montréal. Toutes les grandes villes riveraines oeuvrent d'ailleurs à un accès facile, libre et gratuit à leurs cours d'eau. La ville de Paris a même lancé, il y a quatre ans, Paris-Plage, une plage en ville temporaire qui connaît un succès monstre pendant son mois d'opération. Québec possède l'avantage extraordinaire d'avoir les pieds dans un fleuve de plus en plus propre qu'il est devenu possible de redonner aux citoyens et aux touristes pour la baignade.

Les résidants de la région de Québec qui ont plus de 40 ans se souviennent des belles années de la plage de l'Anse-au-Foulon où tous les péchés de concupiscence étaient permis. L'industrialisation galopante dans un manque de vigilance des autorités a rendu nos cours d'eau impropres à des activités aquatiques. La qualité de l'eau s'améliore cependant et si, à l'Est de Québec, à Saint-Michel, à Saint-Vallier, la population peut profiter allègrement du Saint-Laurent, les simples citadins de Québec et de Lévis ont perdu l'accès démocratique au fleuve, bloqué par des développements portuaires, industriels ou résidentiels de luxe.

La Société des Gens de Baignade a jeté son dévolu sur le site à la tête du bassin Louise, pour en faire une plage au cœur de la cité, avec un système de filtration mécanique de l'eau et, évidemment, une séparation entre le plan d'eau pour la baignade et celui de la marina. Ces militants organisent, chaque année depuis dix ans, une saucette de désobéissance civile pour faire avancer leur cause, puisque les baigneurs sont maintenant passibles d'une amende maximale de 500 \$ ou de 60 jours d'emprisonnement, tellement le Port de Québec, de plus en plus une monarchie à l'intérieur de la ville, ne tolère aucune intrusion dans sa chasse gardée.

L'Anse-au-Foulon ne se prête plus vraiment à des activités de masse depuis le développement de la marina de Sillery et des installations portuaires voisines. L'accès oblige presque obligatoirement un véhicule motorisé, le stationnement est limité et la berge encore disponible est sujette aux caprices des marées. De plus, les humains sont comme les grenouilles, ils recherchent les lieux très concaves pour jouer dans l'eau. Quant à la baie de Beauport,

l'endroit est idéal pour profiter du vent mais la péninsule héberge une industrie lourde, dont l'utilisation portuaire favoriserait la sédimentation. Tout comme pour « le Foulon », Pêches et Océans Canada veille de plus en plus à la tranquillité des poissons.

La tête du bassin Louise est au contraire accessible à pied pour de très nombreux résidants et travailleurs de la basse-ville et pour les touristes; le site est à proximité d'une multitude de commerces, de restaurants, du marché et de la piste cyclable et il permet l'installation de plusieurs autres commerces reliés à la vocation récréative. La plage urbaine avec ses accomodations serait aussi parfaitement complémentaire aux activités de la marina, réservées actuellement à une élite.

Un concept semblable, pour le même endroit, a déjà été présenté à la population, en grande pompe, au Château Frontenac, en 1981, par le ministre d'alors, Gilles Lamontagne, ex-maire-vedette de Québec. Il a été retiré du plan de développement du secteur du Vieux-Port, en 1984, année du flop historique des Grands Voiliers, dont Québec ne s'est toujours pas remise. Autant sur le plan social qu'économique, le projet de plage au centre-ville, au bassin Louise, demeure intéressant.

L'aménagement d'une plage moderne au centre-ville, au coût de quelque 15 millions de dollars, se prêterait très bien à un partenariat public-privé. Les promoteurs n'ont incidemment jamais demandé un sou à la ville de Québec. Ils n'attendent qu'un appui politique clair, bien arrêté dans la liste des priorités. Quant au gouvernement Martin, le projet est si attrayant que j'ai été étonné de ne pas voir l'ex-ministre et future candidate, Hélène Scherrer, faire trempette dans le bassin Louise, dimanche, avec les députées Agnès Maltais (PQ) et Christiane Gagnon (BQ) pour mousser une idée aussi électoralement rentable. Tiens, je serais prêt à me joindre à un tel trio l'an prochain, si la température de l'eau dépasse les 70 degrés Farenheit. À chacun ses fantasmes !